

Cabinet YK



Youssef Kataa

*Expert-Comptable membre de
l'OECT*

Commissaire aux Comptes

Téléphone : 22 33 22 78
/98332278

RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

*ASSOCIATION ALLEMANDE COOPERATIVE
RAIFFEISEN*

DGRV- SECTION TUNISIE

EXERCICE 2025



Deutscher Genossenschafts-
und Raiffeisenverband e. V.

Tunis, le 20 juin 2026

Messieurs les adhérents

ASSOCIATION ALLEMANDE COOPERATIVE

RAIFFEISEN DGRV- SECTION TUNISIE

13 bis 2, Avenue des Etats Unis, Belvédère 1002 Tunis

Rapport de commissariat aux comptes

Messieurs et Mesdames

En exécution de la mission de commissariat aux comptes de l'Association DGRV-SECTION TUNISIE qui nous a été confiée le 06 juin 2024, nous avons l'honneur de soumettre à votre attention, ci-joints, le rapport de commissariat aux comptes relatif à l'exercice clos au 31 Décembre 2025.

Vous en souhaitant bonne réception, et restant à votre disposition pour de plus amples informations, nous vous prions de croire, l'expression de nos sentiments distingués.

Youssef KATAA

Expert-Comptable membre de l'OECT

SOMMAIRE

<i>DESIGNATION</i>	<i>Pages</i>
<i>RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES</i>	<i>04</i>
<i>ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31-12-2025</i>	<i>09</i>

- *ETAT SUR LA SITUATION FINANCIERE*
- *ETAT DES PRODUITS ET CHARGES*
- *ETAT DE FLUX DE TRESORERIE*
- *NOTES AUX ETATS FINANCIERS*

**RAPPORT GENERAL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

RAPPORT GENERAL D'AUDIT AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025

**A L'ATTENTION DE MESSIEURS ET MESDAMES LES MEMBRES DE
L'ASSOCIATION DGRV- SECTION TUNISIE**

Messieurs et Mesdames

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers de « l'Association DGRV- SECTION TUNISIE », qui comprennent l'état de la situation financière arrêté au 31 Décembre 2025, l'état des produits et charges, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que les notes et annexes, Ces états financiers, tels que annexés au présent rapport, font apparaître un total net de l'état de situation financière de **353 641 DT**, un déficit des produits sur les charges de l'exercice de **52 218 DT**.

1. Opinion :

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, de la situation financière de « l'Association DGRV- SECTION TUNISIE » arrêtée au 31 Décembre 2025, des résultats de ses opérations ainsi que de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon les règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Rapport financier

La responsabilité du rapport financier incombe à la direction de l'Association DGRV-Section Tunisie.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de financier et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de l'association dans le rapport financier par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport financier et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport financier semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport financier, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. Responsabilités de la direction pour les états financiers

La direction de l'association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe à la direction de surveiller le processus d'information financière de l'association.

5. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicable en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette

incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne :

Nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et son efficience incombe à l'organe de direction de l'association.

A ce titre, nous n'avons pas détectés d'anomalies significatives pouvant affecter le traitement de l'information comptable et la fiabilité des états financiers de l'association.

Tunis, le 20 juin 2026

Youssef KATAA

Expert-Comptable

**ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2025**

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
Arrêté au 31 décembre (Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIFS	Notes	2025	2024
ACTIFS COURANTS			
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.1	266 448	76 692
Autres actifs courants		930	527
Total des Actifs Courants		267 378	77 219
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles	IV.2	566	566
Amortissement		-531	-342
		35	224
Immobilisations corporelles	IV.2	156 722	154 054
Amortissement		-74 394	-46 462
		82 328	107 591
Immobilisations financières		3 900	3 900
Total des Actifs Immobilisés		86 263	111 715
TOTAL DES ACTIFS		353 641	188 934
PASSIFS ET ACTIFS NETS	Notes	2025	2024
PASSIFS			
Autres passifs courants	IV.3	118 732	16 865
Fournisseurs et comptes rattachés		10 622	-
Total des Passifs		129 354	16 865
ACTIFS NETS			
Apports affectés à des immobilisations		14 806	14 806
Autres Apports Affectés		13 795	13 795
Excédent/Déficits reportés		143 467	160 158
Déficit /Excédent des produits sur les charges de l'exercice		52 218	-16 691
Total des Actifs Nets	IV.4	224 287	172 068
TOTAL DES PASSIFS ET ACTIFS NETS		353 641	188 933

ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES
pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2025	2024
PRODUITS			
Autres apports	V.1	859 136	440 788
Autres gains		3 670	
Total des produits		862 806	440 788
CHARGES			
Frais courants d'exploitation	V.2	60 425	50 386
Charges de personnel		153 886	129 778
Dotations aux amortissements et aux provisions		32 493	30 908
Frais d'administration	V.3	563 784	246 407
Total des charges		810 587	457 479
Déficit/Excédent des produits sur les charges de l'exercice		52 218	-16 691

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités courantes		
Encaissement d'autres revenus et apports	862 806	440 788
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	-491 801	-357 700
Décaissement des rémunérations versées au personnel	-153 886	-129 778
Autres Décaissement des activités courantes	-24 695	- 11 126
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	192 424	-57 816
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement affecté à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-2668	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-2668	0
Variation de trésorerie	189 756	-57 816
Trésorerie au début de l'exercice	76 693	134 508
Trésorerie à la clôture de l'exercice	266 449	76 693

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE

CLOS AU 31 DECEMBRE 2025

I- PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

La DGRV-Section Tunisie, est la représentation en Tunisie de la Deutscher Genossenschaft und Raiffeisenverband e. V. (ou confédération allemande des coopératives et des Raiffeisen, nommé ci-après DGRV Allemagne), enregistrée en tant qu'association étrangère en Tunisie depuis juin 2019. L'objectif principale de la DGRV est la promotion des coopératives entrepreneuriales ainsi que la mise en place et le renforcement durable des systèmes et des structures coopératives. Dans les pays où le département international de la DGRV est actif, elle encourage des coopératives individuelles dans différents secteurs et elle soutient des structures d'intégration à différents niveaux. Les trois niveaux où se déroulent les activités sont le niveaux micro, méso et macro. Cela va du soutien aux structures de coopération au niveau local, le conseil et le renforcement des institutions pertinentes du niveau régional, jusqu'au plan national. Ainsi nous visons à créer des systèmes intégrés et interconnectés tout en améliorant les conditions cadres du secteur. Toutes les activités menées par la DGRV sur le plan international, sont financées essentiellement par le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement et partiellement par le Ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture.

II- SYSTEMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

2-1- Présentation des états financiers :

Les états financiers sont préparés, conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel ; et en particulier la NCT 45 relative aux organismes sans but lucratif « OSBL ».

2-2- Unité monétaire :

La comptabilité de l'association DGRV Tunisie ainsi que ses états financiers sont exprimés en dinar tunisien (DT).

III. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principes comptables les plus significatifs appliqués pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2025, se résument comme suit :

3-1- Comptabilisation des immobilisations corporelles :

Dans le respect de la convention du coût historique, les immobilisations corporelles sont évaluées et enregistrées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables ainsi que les frais se rapportant directement à leur coût d'acquisition et leur mise en état d'utilisation. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire.

Le montant amortissable de chaque bien est déterminé sous déduction de la valeur résiduelle à l'issue de sa période probable d'utilisation. La valeur résiduelle des autres immobilisations corporelles, jugée insignifiante, est négligée dans le calcul des montants des amortissements.

Les taux des immobilisations sont les suivantes :

- | | |
|---------------------------|--------|
| ▪ Logiciels | : 33% |
| ▪ Matériels informatiques | : 33% |
| ▪ Matériel de transport | : 20% |
| ▪ Matériel de bureau | : 20% |
| ▪ Mobilier de bureau | : 10 % |

3-2- Actifs Nets

Les Actifs Nets sont constitués de :

- Apports affectés à des immobilisations : ce poste comprend les apports sans droits de reprise effectués par les adhérents ou tout autre pourvoyeur de fonds autres que le pouvoir

publique et finançant les actifs non courants, immobilisations corporelles et incorporelles qu'elles soit amortissables ou non amortissables ;

- Réserves : les réserves sont constituées par les excédents des exercices antérieurs et affectés en tant que tels par l'Assemblée Générale ou tout autre organe habilité ;

- Autres actifs nets : ce poste comprend les apports, autres que les dotations, les apports des adhérents et les subventions d'investissement.

- Excédents et déficits reportés : ce poste comprend les excédents ou déficits des exercices antérieurs ou une partie de ces excédents ou déficits, dont l'affectation a été renvoyée par l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice ou des exercices précédents ainsi que les excédents ou déficits des exercices antérieurs en attente d'affectation ;

- Excédent ou déficits de l'exercice : ce poste exprime la performance de l'association. Il est constitué par la différence entre les comptes de produits et les comptes de charges de l'exercice.

3-3- Les produits

Les produits de l'association sont constitués exclusivement de :

- Apports monétaires du siège DGRV Allemagne ;

3-4- Les charges

Les charges encourues par l'association sont essentiellement constituées des :

- Frais courants d'exploitation ;

- Charges du personnel ;

- Dotations aux amortissements et aux provisions ;

- Autres charges courantes.

3-5- Apports affectés

- Les apports affectés à des biens amortissables sont constatés en actifs nets et sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces apports sont rapportés proportionnellement à ces charges d'amortissement.

- Les apports affectés à des biens non amortissables qui nécessitent, le cas échéant, l'accomplissement de certaines obligations, sont constatés en actifs nets et sont à rapporter aux résultats du ou des exercices qui supportent le coût d'exécution de ces obligations.

- Les apports affectés à des charges reportées sont constatés au passif à titre d'apports reportés puis transférés en résultat au moment de la constatation des charges correspondantes.

IV- Notes relatives à l'Etat de la situation financière

NOTE 1 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent la somme de 266 448 DT au 31 décembre 2025. Le détail de cette rubrique se présente ainsi :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Les dépôts en comptes courants bancaires en DT	266 361	76 593	189 768
Caisse	87	99	-12
Total	266 448	76 692	189 756

NOTE 2 – ACTIFS IMMOBILISES

Les actifs immobilisés nets s'élèvent à 82.363 DT au 31 décembre 2025 :

Désignation	Valeur Brute au 31/12/2024	Acquisition	Dotation de l'exercice	Amort. Cumulés 2025	Valeur nette au 31/12/2025
Logiciels	566		189	531	35
Equipement de bureau	39 013		4 663	28 117	10 896
Matériel de Transport	115 041		23 008	46 016	69 025
Matériel Informatique		2 668	261	261	2 407
Valeur Brute des immobilisations corporelles	154 620	2 668	28 120	74 925	82 363

NOTE 3 – AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élèvent à 114.359 DT au 31 décembre 2025 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Impôts et taxes	5 555	3 227	2 328
CNSS	10 806	8 996	1 810
Charges à payer	97 999	4 642	93 357
Total	114 359	16 865	97 494

NOTE 4 – ACTIFS NETS

L'état de variation des actifs nets au 31 décembre 2025 se présente comme suit :

Désignation	Solde 31/12/2024	Excédent/ déficit l'exercice	Solde 31/12/2025
Apports affectés à des immobilisations	14 806		14 806
Autres apports affectés	13 795		13 795
Excédent/Déficit reportés	160 158	-16 691	143 467
Excédent/Déficit de l'exercice	-16 691	52 218	52 218
Total des Actifs Nets	172 067	52 218	224 287

*V- Notes relatives à l'état des produits et des charges***NOTE 1- AUTRES APPORTS**

Les autres apports sont constitués uniquement des virements reçus de la mère DGRV Allemagne.

NOTE 2- FRAIS COURANTS D'EXPLOITATION

Les frais courants d'exploitation s'élèvent à 60.425 DT au 31 décembre 2025 contre 50.386 DT au 2024. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Charges locatives	34 964	32 166	2 798
Fournitures de bureau & consommables	6 613	4 325	2 288
Assurance	8 782	7 858	924
Achats divers	2 798	2 876	
Autres	7 268	3 161	4 107
Total	60 425	50 386	10 039

NOTE 3 – FRAIS D'ADMINISTRATION

Les frais d'administration s'élèvent à 563.784 DT, ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Rém. d'intermediaires & Honoraires	412 179	195 761	216 418
Publicité & Rel.Publiques	134 262	43 289	90 973
Frais de Télécommunication & Postaux	10 407	3 710	6 697
Services Bancaires & Assimilés	3 117	1 737	1 380
Autres	3 819	1 910	1 909
Total	563 784	246 407	317 377

NOTE 4 –BUDGET PREVISIONNEL

Budget 2026 DGRV-Section Tunisie

(le cours moyen de conversion utilisé est 3,30.....)

* Les apports proviennent exclusivement de l'association mère DGRV Allemagne

Total encaissements (apports siège)	EURO	TND
FR 1 Activités dans le pays	136 528	450 542
FR 5.2.5.1.1 Personnel local administration et comptable	18 219	60 123
FR 5.2.5.1.2 Personnel local gestionnaire de projet	31 825	105 023
FR 5.2.5.3 Personnel local assistant de projet	8 228	27 152
FR 5.2.5.2 Equipements de bureau	2 000	6 600
FR 5.2.5.4 frais courants	16 394	54 100
FR 5.2.5.5 Transport frais véhicule de projet	4 500	14 850
FR 5.2.5.6 Frais de déplacement Personnel expatriés.	500	1 650
FR 5.2.5.7 Frais de représentation	500	1 650
FR 5.2.5.8 Frais de déplacement Personnel local	1 000	3 300
FR 5.2.5.9 Honoraires	16 960	55 968
FR 6.2 Evaluation et accompagnement de projets	3 500	11 550
Total dépenses	240 154	792 508

NOTE 5 –EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas eu d'évènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, qui sans être liés à la clôture de l'exercice :

- ❖ Entraîneront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ;
et/ou
- ❖ Auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'association.